

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le troisième fascicule (juillet-octobre) de nos *Comptes rendus des Séances de l'Académie* pour l'année 2021, qui vient de sortir des presses.

La livraison 2021/3 des *Comptes rendus des Séances de l'Académie*, fort de 270 pages, rassemble les textes de sept communications ou discours et de trois notes d'information, illustrés de près de 80 figures, ainsi que sept recensions de livres déposés en hommage devant la Compagnie. Parmi ces exposés, l'on trouvera les textes des quatre discours prononcés lors de la séance solennelle sous la Coupole du 24 septembre 2021 consacrée au bicentenaire de l'École nationale des Chartes, précédés d'une allocution d'accueil de Michel ZINK, depuis lors Secrétaire perpétuel honoraire de l'AIBL (« L'École des Chartes, une originalité française », par M. Yves-Marie BERCE, alors Président de l'Académie ; « L'École des Chartes et l'Université au XIX^e siècle », par M. Jacques VERGER ; « L'École des Chartes et l'École française de Rome », par M. André VAUCHEZ ; « Méconnue et plurielle : l'École des Chartes entre sciences du passé, temps présent et philosophie de l'histoire », par M^{me} Cécile MORRISSON).

On trouvera également dans ce fascicule les allocutions prononcées à l'occasion du décès de M^{me} Lellia CRACCO RUGGINI, associé étranger de l'Académie, et du décès de M. Léon Vandermeersch, correspondant de l'Académie, par M. Yves-Marie BERCE, Président de l'Académie, une communication de M^{me} Cécile MORRISSON et M. François Thierry (« Remarques sur les textes chinois relatifs à Byzance »), enfin les rapports sur l'état et les activités de l'École française d'Athènes en 2020, par M. Philippe HOFFMANN, et de l'École française de Rome en 2020 par M. Jean-Robert ARMOGATHE.

La parution du fascicule suivant (2021/4) est prévue lors du mois prochain. »

Nicolas GRIMAL

DÉMOSTHÈNE

Discours

Sous la direction de Pierre Chiron,
avec la collaboration de Vincent Azoulay, Matthieu Fernandez,
Camille Rambourg et Frédérique Woerther.

LES BELLES LETTRES
édition minor | 

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part du directeur de l'ouvrage, *Démosthène, Discours*. Sous la direction de Pierre Chiron, Paris, Les Belles Lettres, 2023, XCVII-1241 pages.

Ce fort volume est une réalisation éditoriale exceptionnelle, puisqu'il offre tout Démosthène, dans une traduction nouvelle, en un seul tome. Pierre Chiron, spécialiste reconnu de la rhétorique grecque, auteur d'études et d'éditions importantes, s'est entouré ici de quatre collaborateurs : Vincent Azoulay, qui co-signe l'introduction générale, et Matthieu Fernandez, Camille Rambourg et Frédérique Woerther, qui se sont vu attribuer, chacun, la présentation, la traduction et l'annotation d'un lot de discours. Le maître d'œuvre a largement payé de sa personne, se chargeant pour sa part de vingt-huit items (sur soixante-trois au total), parmi lesquels des pièces longues et importantes comme la *Midiennne* et le plaidoyer *Sur la Couronne*.

Par « tout Démosthène », il faut entendre le corpus démosthénien, objet complexe, qui regroupe pêle-mêle des œuvres de Démosthène et, pour un quart environ, des discours pseudépigraphes qui ont été insérés dans cet ensemble parce que leurs auteurs, ou les affaires traitées, avaient une certaine proximité avec Démosthène. Les discours authentiques sont eux-mêmes très variés et comprennent des harangues devant le Conseil et l'assemblée du peuple, des plaidoyers destinés aux tribunaux (soit prononcés par l'auteur en son propre nom, soit, suivant le système de la logographie, rédigés pour des clients), des discours d'apparat, des lettres et des prologues. Les présentations données en tête des discours font chaque fois le point sur la question d'attribution et proposent des conclusions fermes si c'est possible, prudentes quand on ne peut faire autrement (p. 1109 : « l'attribution à Démosthène de l'*Éroticos*, si elle n'est pas impossible, paraît hautement invraisemblable »). De manière générale, ces présentations, sans se vouloir érudites, s'appuient sur une large bibliographie et fournissent des indications substantielles. Elles démêlent des affaires souvent incertaines, que les plaideurs embrouillent à plaisir, et analysent rigoureusement les étapes de l'argumentation. (Une réserve, toutefois, concernant la présentation du *Contre Leptine* et celle de la *Première Philippique*, qui paraissent un peu trop rapides pour des discours aussi célèbres que ceux-là.)

Les textes sont classés suivant leur date de composition et donnés dans l'ordre chronologique, décision originale (p. XCII : « en rupture avec toutes les autres éditions de Démosthène en France comme à l'étranger... »), qui repose sur un pari, puisque toutes les dates ne sont pas connues, mais qui se se justifie, au bout du compte, par la constatation que 80 % des discours sont datables de manière raisonnablement assurée. Cette innovation permet au lecteur de prendre une vision d'ensemble de la carrière de Démosthène, en accompagnant l'orateur pas à pas, de 364/363 à 323/322 avant J.-C. On le voit se multiplier sur plusieurs fronts, passant sans transition de la grande politique à la chicane, ainsi quand se succèdent la *Troisième Olynthienne* et le *Contre Bœotos I*. On note des pics d'activité, des années spécialement remplies (ou spécialement documentées), et l'on s'aperçoit que tout ne s'est pas arrêté après le procès de la couronne, plusieurs discours se référant probablement aux années qui ont suivi. Tout cela est hautement instructif.

Quant à la traduction, le parti a été pris, sciemment (p. VIII), d'adopter un style clair et moderne, et la réussite est totale ; derrière cette fluidité, il y a naturellement beaucoup de recherche, beaucoup de travail. Les morceaux de bravoure sont excellamment rendus, comme l'annonce de la prise d'Élatée (p. 853), mais aussi les passages plus laborieux, comme le début du *Sur les Symmories* (p. 236). Les citations poétiques sont scandées, à juste titre, d'une manière différente de la prose (p. 694 sqq.). Des expressions amusantes et imagées contribuent à la verve des débats (p. 238 « jouer les bardes », 369 « fi des commérages », 381 « ils n'ont pas froid aux yeux », 871 « enfoncez-vous bien dans la tête », 1038 « c'est tout juste s'il ne s'attache pas des clochettes »). Le style d'Apollodore posait un problème particulier, parce que ce proche de Démosthène, dont plusieurs textes se sont glissés dans le corpus, écrit moins bien que le grand orateur : Pierre Chiron a fait un effort spécial pour relever ce « défi » (p. 755) et garder à Apollodore la physionomie

qui est la sienne. Il faut de la virtuosité pour suivre les méandres de ses phrases, dont une, « monstrueuse », de trois cent soixante mots (p. 91, 94).

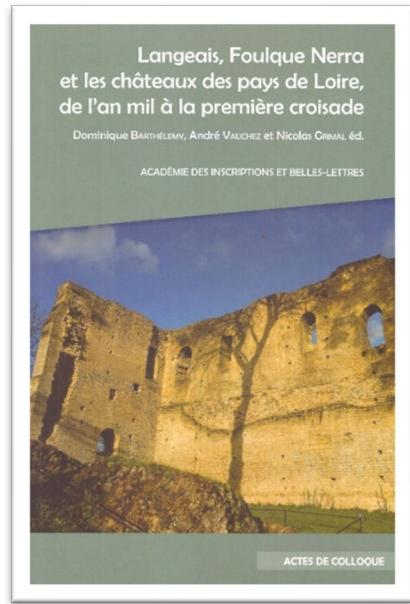
Le texte grec pris pour base, qui n'est pas reproduit, est celui de la Collection des Universités de France. Les notes signalent les cas où le traducteur choisit une leçon différente de celle de la C.U.F., en se référant à d'autres éditions, voire en proposant un choix original (*Sur les Affaires de la Chersonèse*, 75, p. 851, n. 2), et elles attirent également l'attention sur des mots grecs particulièrement riches ou spécifiques. Au § 108 du *Contre Néaira* (p. 784), c'est l'expression crue, citée par Hermogène, *Id. II, 3, 10* [325], qui est traduite, de préférence à la version plus décente (expurgée ?) des manuscrits de Démosthène.

Si l'on n'avait scrupule à demander encore davantage à une publication aussi titanique, on observerait que la question du plan des discours se pose ça et là, plan qui « n'est pas très facile à percevoir » (p. 535), « disposition tumultueuse » et « calculée » (p. 637), et qu'il vaudrait la peine de prolonger les indications à ce sujet, car la liberté de composition est un des aspects les plus caractéristiques de l'éloquence démosthénienne. M. Delaunois mena autrefois des recherches en ce sens, à partir de son article « Du plan logique au plan psychologique chez Démosthène », *Les Études classiques*, 19, 1951, p. 177-189, et il faut rappeler aussi les réflexions de R. WEIL, « De la composition », *Revue des Études grecques*, 101, 1988, p. 1-11.

Par ailleurs, le discours d'Hypéride *Contre Diondas*, découvert dans le palimpseste d'Archimède, jette un éclairage nouveau sur le procès de la couronne et sur les conditions d'élaboration du discours de Démosthène (voir L. Horváth, *Der Neue Hypereides. Textedition, Studien und Erläuterungen*, Berlin/Munich/Boston, 2014, p. 165-176).

Démosthène est-il un auteur qu'on lit encore hors du cercle des hellénistes de profession ? Cela n'est pas sûr, et justement le présent volume est ce qu'on pouvait faire de mieux pour espérer toucher des lecteurs qui ne soient pas seulement des spécialistes. Cet ouvrage remarquable est à la fois un précieux outil de travail et une invitation à découvrir des textes qui ont compté dans l'histoire de la rhétorique et dans l'histoire tout court. Projet servi par le ton de l'ensemble, qui est très juste, sans rien de rébarbatif ou de pédant ; les auteurs s'adressent au lecteur d'une manière agréable, exposent honnêtement les problèmes, suggèrent les résultats et rendent vivant ce tableau pittoresque de la société athénienne.

Laurent PERNOT



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le recueil d'études, issues d'un colloque tenu sur place les 6 et 7 octobre 2021, sur *Langeais, Foulque Nerra et les châteaux des pays de Loire de l'an mil à la première croisade*, édité par André Vauchez, Nicolas Grimal et moi-même à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 2023. On y trouve six contributions, trois d'archéologie et trois d'étude historique des textes, toutes apportant du nouveau sur un comte d'Anjou (989-1040) dont les livres modernes ont fait une sorte d'idéotype du féodal brutal, énergique et puissant, en le créditant de la construction de beaucoup de donjons (dont celui de Langeais, tenu pour le plus ancien en pierre qui nous ait été en partie conservé) et en lui reconnaissant des actes pieux nombreux et spectaculaires, comme s'il avait été désireux ou contraint de se faire pardonner tant bien que mal, par la société chrétienne de l'an mil, ses meurtres, ses ruses et ses châteaux.

Tout d'abord et comme il convient, Edward Impey et Élisabeth Lorans, qui avaient procuré en 1998 une synthèse après leurs campagnes de fouilles à Langeais, rappellent leurs principaux résultats et apportent des précisions et des retouches. Ils décrivent le site castral tripartite (basse-cour, espace résidentiel, espace religieux). Ils confirment la datation du donjon vers 996 et donc sa très probable érection sur l'ordre et au profit de Foulque Nerra : ils le rapprochent techniquement de la résidence comtale d'Angers et marquent qu'il doit être antérieur au donjon de Loches (d'entre 1012 et 1035) où apparaissent des perfectionnements. Ils inscrivent ce donjon de Langeais dans la lignée des tours-maîtresses, dont 17 sont désormais connues en France du Nord avant 1000, et qui sont à la fois résidentielles, défensives et dotées d'une valeur symbolique. Ils le comparent à la *turris famosa* d'Ivry-la-Bataille, en Normandie.

Luc Bourgeois reconsidère le site de la Motte de la Chapelle à Doué-la-Fontaine, emblématique depuis l'étude de Michel de Boüard (1987/1970) sur le passage « de l'*aula* au donjon ». De nouvelles investigations permettent de reconstituer quatre phases et de reconnaître les traces d'un étage de l'*aula* qui n'avait pas été détecté et de mener une étude du mobilier, très aristocratique. Luc Bourgeois accentue le caractère graduel de l'emmottement, et il argumente, avec prudence mais avec force, en faveur d'une implantation sur le site même d'un des quatre palais des rois carolingiens d'Aquitaine attestés par les sources écrites entre 794 et 840.

Pierre Papin dresse un précieux bilan des importantes découvertes qu'ont permises à Loches des fouilles préventives (entre 2000 et 2008) puis des fouilles programmées (entre 2014 et 2020). Outre un rempart du Bas-Empire, elles ont fait connaître l'état primitif, dans la seconde moitié du X^e siècle (époque où Loches était une quasi-enclave angevine en Touraine), de la résidence comtale avec une grande salle en bois de 200 m² ainsi que de la collégiale Notre-Dame, fondée par Geoffroi Grisegonne, père de Foulque Nerra – le tout défendu par une levée de terre. Pierre Papin peut ensuite caractériser l'œuvre de Foulque Nerra comme la spectaculaire « monumentalisation » de ce qui devait être une imposante forteresse ; la tour-maîtresse, de 1012/1035, très bien conservée, apparaît déjà comme un vrai grand donjon résidentiel, flanquée de la collégiale et de l'*aula* reconstruites : une *aula* de dimension si exceptionnelle (488 m²) qu'il faut en déduire que Foulque Nerra faisait de Loches une seconde capitale, avec Angers, comme par défi au comte de Blois, son adversaire encore en possession de Tours.

La transition peut ainsi s'effectuer avec les études de textes, qui commencent (chronologie oblige) par ma relecture de trois épisodes des *Histoires* de Richer de Reims (IV.79, 81-86, 90-93) relatant les premières campagnes de Foulque Nerra (de 990 à 995), tout près dans le temps mais depuis un peu loin dans l'espace. Notre comte rivalise alors avec Eudes I^{er} de Blois, expressément pour la suzeraineté sur la Bretagne (ou au moins le comté de Nantes) et fondamentalement pour l'hégémonie en pays de Loire (difficile à établir en raison de la grande viscosité du système politique). Les détails fournis par Richer de Reims, assez fiables, permettent de contextualiser l'érection du donjon de Langeais et de bien caractériser la guerre féodale intermittente, avec ses codes, ses cibles, ses liens étroits avec l'interaction féodale. Au

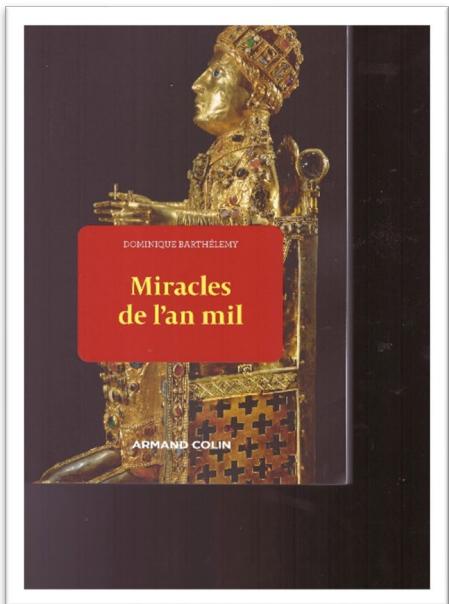
passage, je ferraille contre l'hyper-critique de Richer exercée par Robert Latouche (1930 et 1937) comme l'a fait Michel Bur à propos d'autres épisodes, et contre l'hyper-romanisme incarné ici par Bernard Bachrach qui travestissait Foulque Nerra, en 1993, en « comte néo-romain ».

Les actes monastiques, chartes et notices, dont Chantal Senséby analyse ensuite le vocabulaire, ne lui apparaissent en revanche que médiocrement attentifs aux réalités châtelaines. Il est vrai que dans les pays de Loire cette source va devenir peu à peu, au fil du XI^e siècle, après la mort de Foulque Nerra, de plus en plus riche en informations (rappelons que Bernard Bachrach, avant de verser dans l'hyper-romanisme, avait su en tirer parti).

Enfin, et ce n'est pas le moins, Jean-Marie Moeglin procure, avec son art et son brio coutumiers, une histoire complète de la construction historiographique de l'image de Foulque Nerra, au long du millénaire qui nous sépare de lui. Du XI^e siècle ne nous parviennent que des bribes d'historiographie angevine et jusqu'aux années 1130 les plus marquants sont quelques récits extérieurs ponctuels, tels ceux de Raoul Glaber qui évoque notamment le sang versé à la bataille de Conquereuil (992) et le pèlerinage expiatoire en Terre Sainte, ou ceux de Guillaume de Malmesbury, qui dramatise la pénitence du comte Foulque à Jérusalem en le disant battu de verges et promené la corde au cou, et qui met le piquant d'une belle repartie dans son évocation de la hachée (*harmiscara*) que Foulque aurait imposée à son fils Geoffroi Martel. La contribution de Raoul Glaber vient ensuite se greffer sur une historiographie proprement angevine du XII^e siècle, liée aux Plantagenets, dont Jean-Marie Moeglin propose une analyse approfondie, en notant tout de même que, sur place, elle n'a pas suscité de reprises et de prolongements après le XII^e siècle, à la différence de ce qui s'est passé par exemple en Flandre. La célébrité moderne de Foulque Nerra tient à sa place dans le « grand récit » d'histoire de France, où il incarne, par la grâce de Raoul Glaber, de Guillaume de Malmesbury et de quelques chartes de donation aux églises, le féodal dont la violence outrancière n'a d'égal que les expiations vibrantes. Achille Luchaire parlait ainsi de « l'éclat de ses crimes et de ses pénitences ». Mais de l'authentique comte de l'an mil, que savons-nous vraiment ? Peu de chose, avoue Jean-Marie Moeglin.

Le présent recueil se clôt par une belle conclusion d'André Vauchez. Il fait progresser tout de même un peu notre connaissance de Foulque Nerra, en soulignant l'éclat de ses châteaux et la prudence de ses guerres.

Dominique Barthélémy



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie mon livre *Miracles de l'an mil*, publié en 2023 aux éditions Dunod (316 pages, 19 chapitres). Il s'agit d'une série de « lectures » de quelques-uns des très beaux textes latins que comporte l'hagiographie de France et d'Aquitaine au XI^e siècle. Relatant les miracles de saints morts à reliques, ils prolongent des récits du haut moyen âge, comme ceux de Grégoire de Tours ou d'auteurs du IX^e siècle, avec quelques inflexions nouvelles et surtout une abondance et parfois une sophistication inédite : c'est le fruit d'un nouvel essor des études dans des monastères comme Fleury ou à l'ombre de cathédrales comme Chartres. Ces récits procurent de nombreuses indications, au moins par petites touches, sur la vie et les classes sociales (hommes et femmes, clercs et laïcs, chevaliers et serfs), d'autant qu'il ne s'agit pas seulement de guérisons miraculeuses de malades et de possédés, mais aussi, dans une proportion importante, de châtiments (justes vengeances) plus ou moins graves infligés à des chevaliers fautifs comme à des serfs rétifs ou même à des dévots

insolents, et d'aides à des chrétiens en détresse (notamment à des captifs) ou au moins dans l'embarras. L'historien peut faire son miel de tout cela comme d'une documentation indirecte, et en même temps envisager la fonction sociale du récit de miracle dans le cadre de tensions et apaisements de tensions. D'autre part, il peut prendre un intérêt puissant à observer la manière même dont les narrateurs latinistes livrent leur version très élaborée de récits qui pouvaient les avoir précédés ou s'inspirer d'eux en simplifiant : ces auteurs dont la science et la conscience chrétiennes sont très aiguisées tentent souvent de se démarquer de certaines rusticités et d'un utilitarisme qui les gêne aux entournures, ou s'appliquent à tirer une leçon morale. Au fil d'un livre qui reprend quelques éléments (mais finalement assez peu) de mes *Chevaliers et miracles* de 2004, et qui prolonge des travaux comme ceux de Pierre André Sigal et de Henri Platelle ou Peter Brown, les efforts d'évocation alternent avec les essais d'interprétation.

Après une ouverture sur l'an mil en général, un premier tiers du livre (huit chapitres) est consacré aux *Miracles de saint Benoît* de Fleury, qui ont fait l'objet d'une édition critique et traduction de très bonne qualité en 2019 par Anselme Davril, Annie Dufour et Gillette Labory (la traduction n'appelant que de rares retouches). Les narrateurs du XI^e siècle ont une grande référence avec Grégoire le Grand, et surtout un initiateur avec Adrevald (IX^e siècle) et leurs récits comme les siens parlent beaucoup de la seigneurie de saint Benoît, c'est-à-dire d'eux-mêmes, moines de Fleury. Ils laissent bien voir l'ambivalence de leurs relations avec les chevaliers qui sont leurs voisins et avec les paysans qui sont leurs serfs. Des chevaliers sont punis de mort « pour une peccadille » aggravée par un blasphème, d'autres sont aidés contre leurs ennemis particuliers, protégés contre la mort au combat, par les pains ou étendards de saint Benoît. L'apaisement des tensions par des récits de miracles de châtiments ne doit pas nous faire croire à l'absence de procédures judiciaires : celles-ci sont au contraire régulièrement évoquées par les *Miracles de saint Benoît*, par exemple à l'occasion de duels et d'ordalies, mais ces procédures ne sont pas le seul moyen de régler les conflits : plutôt, un moyen conjugué à d'autres. L'usage de malédictions liturgiques aide les moines à faire interpréter le malheur arrivé à un chevalier adverse comme un miracle de châtiment. Cet usage est relayé, ici comme ailleurs, par une forme « rustique » d'instigation à la vengeance du saint, qui permet à des moines narrateurs de faire résonner (à leur manière) dans certains récits la voix des serfs de saint Benoît ; une voix des serfs est ainsi reconstituée, instrumentalisée par Raoul le Tourtier, l'avant-dernier auteur, proche de 1100. Une guérison dont saint Benoît est coutumier est l'exorcisme des possédés, c'est-à-dire de forcenés ou d'agité(e)s qu'on amène dans un de ses sanctuaires et dont la crise salvatrice témoigne de sa puissance. Dès le IX^e siècle, Adrevald recomposait des scènes d'affrontement entre le saint et le démon, André de Fleury le fait encore au milieu du X^e siècle, cela tend en revanche à disparaître avec Raoul le Tourtier, au profit d'une approche nouvelle du dérèglement mental comme maladie.

Une fois qu'on a prêté attention aux *Miracles de saint Benoît* et à d'autres recueils contemporains, on peut en rabattre un peu sur l'apparente singularité des *Miracles de sainte Foy* de Conques ou, du moins, mieux la cerner. Le succès du pèlerinage à Conques, au sanctuaire de cette martyre dont la Passion est mise

en langue vulgaire au XI^e siècle, est assurément d'une ampleur remarquable. Mais faut-il pour autant, comme l'ont fait beaucoup d'historiens récents, faire du culte de sainte Foy l'expression d'un paganisme réurgent, d'un folklore festif, d'une contestation antiféodale ? Elle n'est pas la seule en Aquitaine à avoir une statue-reliquaire, fabriquée tout à fait officiellement, et cela ne paraît bien faire problème que pour Bernard d'Angers, premier narrateur de ses miracles (livres I et II) qui la met en cause de manière subtile et fugace ; mais il s'agit d'un hagiographe extérieur à la communauté détentrice des reliques, dont le point de vue est très original. Sainte Foy n'est pas davantage la seule à accomplir des miracles pour de petites choses, sans grand enjeu, qu'il est dès lors tout indiqué de raconter sur un mode plaisant ; l'inédit est à nouveau sous la plume de Bernard d'Angers, qui s'interroge un instant sur l'expression « rustique » de « jeux de sainte Foy » et qui excelle à les relater de manière piquante et presque émouvante. Je mets donc en cause, pour ma part, de manière beaucoup plus développée qu'en 2004, les théories modernes sur la religion populaire et les historiens qui, tel Pierre Bonnassie, ont cru que le culte de sainte Foy était porté par un « mouvement de la paix de Dieu » antiféodal. Ce culte paraît en effet très largement le fait de chevaliers, qui sont ses pèlerins, et qu'elle aide à s'évader de leurs captivités, à récupérer des montures et au besoin une chevelure ou un faucon, sans trop les morigéner. Les continuateurs de Bernard d'Angers, moines de Conques, vont aussi dans ce sens, du moins le premier, auteur du livre III, car les souffrances des humbles et même la protestation de l'un d'eux trouvent aussi leur place au livre IV. Quant à la « quête de l'or », une série de récits atypiques de Bernard d'Angers, je suis sensible désormais à ce qu'elle pourrait bien révéler de cupidité de la part des moines de Conques, dont il faut remarquer que l'abbé Adalger, ami de Bernard d'Angers, est dénoncé ailleurs comme simoniaque : n'utilisait-il pas en 1019 des richesses données en rétribution des miracles pour tenter (en vain) de s'acheter l'archevêché de Narbonne ?

Les *Miracles de sainte Foy* mentionnent au passage les rassemblements de reliques, avec miracles à foison, dans des conciles de paix. Mais les *Miracles de saint Vivien*, dont je reprends la datation haute (tout près de 1000) proposée par mon élève Sébastien Fray, en parlent beaucoup plus et révèlent des incidents significatifs, qui ne plaident pas pour une ambiance de contestation sociale forte. Regroupées pour étayer le pouvoir des évêques qui exigent des serments de bonne conduite de la part des chevaliers, les reliques ne font aucun miracle directement en faveur de la paix : leur rassemblement produirait plutôt des concurrences les différents saints et saintes, et des déceptions de la part de certains malades. De même une série d'autres hagiographies qui évoquent au passage les conciles fondateurs de paix diocésaines, de l'Aquitaine à la Normandie et aux portes de la Flandre (Corbie), commentées ici au chapitre 16. Pour avoir des miracles de pacification opérée véritablement par l'usage des reliques, il faut se tourner vers ceux organisés en Flandre dans la seconde moitié du XI^e siècle pour apaiser des haines mortelles (vengeances de sang dictées par l'honneur). Le récit d'une tournée de saint Ursmer en 1060, rédigé sur le champ et presque sans apprêt, se prête particulièrement bien à une interprétation inspirée de l'anthropologie pragmatique : céder devant le surnaturel n'a rien de déshonorant et renoncer à une vendetta devant des reliques est une bonne échappatoire, au besoin l'abandon aux démons de ceux qui s'y refusent est d'une utile exemplarité. Il est intéressant aussi d'observer et de comprendre la manière d'un saint vivant, dans une tournée de 1083 : devant Arnoul de Pamele, évêque exilé de Soissons (car trop grégorien), les hommes qui se refusent à pardonner la mort d'un proche deviennent des démoniaques, qu'il accepte d'exorciser si leurs proches s'engagent à les forcer de céder et à y consentir eux-mêmes.

Mais avec lui, on est alors au chapitre 18 et dans un « an 1100 » (1070-1150) durant lequel bien des choses changent dans le royaume capétien. L'essor des cisterciens et des chanoines réguliers comme le développement des gouvernements du roi, des princes ou même des évêques rendent moins pertinent le recours aux reliques et aux miracles de régulation sociale. De ces derniers, le côté utilitariste et le profit financier conviennent de moins en moins à l'entreprise pastorale consécutive à la réforme grégorienne, qui me semble s'annoncer très vite. Un dernier chapitre (19), appuyé sur les beaux travaux de Benedicta Ward, Richard Southern et André Vauchez, décrit et commente le déclin des miracles du type de l'an mil au profit de ceux accomplis par de grands saints universels, Notre-Dame notamment, avec une exigence de réforme morale forte du miraculé. La critique de diverses reliques par Guibert de Nogent, dès 1115/1120, a paru isolée aux historiens modernes : en réalité, outre qu'elle s'appuie sur une véritable tradition de critique des miracles dans des sanctuaires rivaux et prolonge certaines aspirations de Raoul Glaber (avant 1045), elle paraît venir à son heure, en riposte à des tournées de reliques pour financer des reconstructions d'églises qui ne font pas l'unanimité. Les miracles des temps nouveaux ne seront plus guère que des guérisons et des aides, le châtiment des pécheurs (contre la loi chrétienne plus souvent que contre la propriété monastique) se produit désormais dans l'au-delà, comme le montrant des visions de revenants. Les récits exemplaires

de miracles de l'an 1200 ne manquent pas de charme ni de vibration, mais ils n'ont pas la même valeur documentaire, directe ou indirecte, pour l'histoire sociale, que ceux du haut moyen âge et de l'an mil.

Outre l'affinement des éditions critiques, un important travail de traduction et de commentaire demeure à faire : les *Miracles* de saint Vivien, de saint Ursmer, de saint Amand, de sainte Rictrude, et bien d'autres le mériteraient, afin de mieux servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire de la France et de l'Église.

Dominique Barthélemy